SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 5 octobre 1950.

Présidence de M. le Dr LAFON, Président.

Présents : Mmes Darpeix, Dumont, Médus; Mlles Marqueyssat et Reytier; MM. Aubisse, Becquart, Berthelot, Borias, Chartroule, Corneille, Granger, Jouanel, Lavergne, W. Martin, Pivaudran, Secondat, Secret et Villepontoux.

Nécrologie. — M. Joseph Durieux, vice-président de la Société pour l'arrondissement de Nontron. A ses obsèques qui ont eu lieu à Saint-Aquilin, le mercredi 13 septembre, le Bureau de la Société était représenté par M. le Président, M. le Secrétaire général et M. le Trésorier; M. le Dr Lafon et M. Lavergne avaient été désignés pour porter le drap mortuaire avec M. Donzeau, secrétaire général du « Bournat », et de M. de Magondeau, ami du défunt.

M. le Président retrace la belle figure du disparu et dit l'importance de son œuvre historique, tout entière inspirée par l'amour de la petite Patrie. Immense est la perte que font en même temps notre compagnie et les études locales, dont M. Joseph Durieux fut l'un des maîtres. Il renouvelle les condoléances de la Société à Mme Reboul-Durieux, au Dr J. Durieux, à M. Pierre Durieux et à toute leur famille.

Félicitations. — Au Dr Emile Dusolier, qui vient de fêter ses noces d'or; à M. l'abbé Mévellec, lauréat de l'Institut; à M. André Murat, promu officier de la Légion d'honneur; à M. Peyrille, promu officier de l'Instruction Publique; à M. Grelier et tous nos autres membres qui viennent de recevoir les palmes académiques.

Remerciements. — M. Forien de Rochesnard.

Excursion. — M. le Président fait le compte rendu de l'agréable promenade d'études du dimanche 17 septembre. Il remercie le comte de Cumond, la baronne de Nervaux-Loys et le docteur Paillet de l'accueil si cordial qu'ils ont réservé à la Société au Lieu-Dieu, aux Bories et à Lanmary. Grâce aux explications données par MM. Lavergne, Granger, Secondat à Atur, Grandfont, Goudeau, Rognac, etc., chacun aura pu faire son profit de cette randonnée autour de Périgueux et même avoir des surprises, telles que le portail Renaissance de Sorges et l'église des nonnains de Ligueux.

Entrées d'ouvrages et de documents. — La Société a fait l'achat du livre de R. de Gontaut-Biron, *Armand de Gontaut, premier maréchal de Biron* (1524-1592). Préface du Général Weygand; Paris, Plon (1950); in-8° de VII - 362 p.

De la part de M. Frapin, M. Jean Secret offre à la Société le portrait lithographié de l'archiprêtre Noël, de Montignac, et deux brochures : *Distributions solennelles des prix* de l'établissement et du Collège Saint-Louis de cette ville, en 1841 et 1865.

M. le Président remercie M. Frapin, apparenté comme on sait à l'écrivain Joubert.

Correspondance. — M. Lucien de Maleville est heureux d'apprendre à ses collègues le classement des ruines de l'abbaye de Boschaud.

M. le Secrétaire Général sollicite, en faveur du lieutenant-colonel Petit, de Limoges, des renseignements sur l'enfance et la jeunesse du colonel Ardant du Picq, né à Périgueux, le 19 octobre 1821.

Il donne lecture de l'article qu'un savant anglais, Sir Arthur Geddes, Ph. D., docteur ès-lettres de l'Université de Montpellier, a consacré au musée-belvédère de Domme, fondation du géographe Reclus. Ce document, communiqué par notre collègue M. Paul Fénelon, avait été traduit de l'anglais par le regretté fils du distingué maître de conférences : il pourra prendre place dans les *Varia*.

M. de Mirandol annonce qu'accompagné du secrétaire de mairie du Lardin, il a reconnu, dans le chemin passant à proximité de la Verrerie, une continuation de la voie romaine déjà identifiée, dans la direction de la Villedieu, entre le Chastel et le Lardin. On y retrouve la largeur de 3 m. 90 et, qui mieux est, la bordure en pierre du côté Nord est encore parfaitement en place. Notre collègue reprendra ses recherches aux vacances prochaines.

M. Lavergne a glané dans un ouvrage hors-commerce : *Pour mes enfants. Souvenirs de famille;* Paris, 1944; in-8° de 76 p., quelques détails intéressant l'histoire de l'industrie sidérurgique dans la Dordogne. L'auteur, M. Paul Festugière, qui vient de mourir et qui avait appartenu à notre Société de 1897 à 1904, était l'avant-dernier descendant, dans la ligne collatérale de Jean Festugière (1761-1829), maître de forge à Ans et fondateur de la première société des forges et fonderies du Périgord. Ses fils, Adrien et Eugène poursuivirent son œuvre avec succès, mais à la mort d'Eugène Festugière, qui dirigeait l'usine des Eyzies (1855), son frère mit l'affaire en liquidation, et ses deux fils durent aller exercer leur industrie à Brousseval, près de Wassy (Haute-Marne).

M. Secondat ajoute quelques observations.

M. A. Jouanel signale une piquante étude publiée par notre compatriote, M. René Lacroze, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, dans le *Bulletin de la Société de Philosophie de Bordeaux*, août 1950, sous le titre « Maine de Biran aux Pyrénées ».

Cette étude, écrite à l'occasion du V° Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue Française, qui s'est tenu à Bordeaux en septembre, a pour pivot l'ascension du Pic du Midi de Bigorre, faite par Maine de Biran, le 14 août 1816. Agé de 50 ans, Biran accomplit allègrement cette pénible escalade en six heures, arrêts compris, alors que la durée normale, pour un marcheur exercé, est de quatre heures et demie, arrêts en sus.

« Une telle performance, poursuit M. Lacroze, n'est le fait d'un malade. S'agit-il donc d'un exploit unique, accompli un jour où le philosophe se trouvait spécialement bien disposé ? Nullement : l'ascension du Pic du Midi clôt une série de courses moyennes effectuées par Biran en juillet et août 1816.

» A la lumière des observations précédentes, il convient de réviser l'opinion généralement admise sur la faiblesse de constitution de Maine de Biran. Ce dernier n'est pas un malingre, incapable d'effort physique prolongé; c'est un *inquiet*, mécontent de soi et des autres. Il est intimidé en société, bourrelé de scrupules et de doutes; il exagère ses lenteurs à concevoir et sa difficulté à rédiger; jamais il ne goûte la joie de l'œuvre achevée. Semblablement dans l'ordre physique, il ne s'accommode point d'inconvénients et de troubles fonctionnels qu'un autre négligerait. Ce n'est pas la maladie qui l'incline à l'observation intérieure ; c'est sa nature anxieuse qui le rend attentif aux changements atmosphériques et aux variations de la coanesthésie. Il ne faut pas par conséquent accorder à ses plaintes plus de crédit qu'elles ne méritent. Porté par une vive passion, Biran oublie son corps et ses troubles disparaissent; il jouit alors d'une activité normale. Du 9 juillet, date de son arrivée à Saint-Sauveur, au 17 août 1816, date de son départ des Pyrénées, il est occupé à courir la montagne et ne songe plus à sa santé, ne revenant à ses gémisssements habituels que les jours de pluie, le 30 juillet, les 5 et 6 août. »

Le Ve Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue Française s'est terminé le 17 septembre par une excursion dans la vallée de la Dordogne, avec Bergerac pour centre. A cette occasion, notre Vice-Président M. A. Jouanel qui, avec notre collègue M. Robert Coq, a participé à la réception des congressistes, a souligné l'incroyable fertilité en philosophes de la vallée de la Dordogne et par suite le choix judicieux de l'excursion.

C'est d'abord Michel de Montaigne dont les congressistes, dans la matinée, visitèrent longuement la *librairie*, après une charmante causerie de notre éminent collègue, M. le Professeur Pierre Barrière.

Non loin de Montaigne, c'est Jean-Jacques Gourd, né le 13 septembre 1850, au Fleix, où son père était instituteur. Après des études à la Faculté protestante de Montauban, il se rendit à Genève où il professa la philosophie spiritualiste chrétienne

et publia de nombreux ouvrages : *Le Phénomène*, esquisse de philosophie générale (1888) ; *Les trois dialectiques* (1897) : la science, la morale et la religion ; *Le Sacrifice* (1902) ; *Philosophie de la Religion* (1910), œuvre posthume. Ce Périgourdin, dont un article de M. Henri Reverdin au *Journal de Genève*, du 14 septembre 1950, nous a rappelé l'existence et l'œuvre philosophique, mourut à Genève, le 25 mai 1909, recteur de la grande Université de cette ville.

C'est Maine de Biran, sur qui les congressistes, après le déjeuner à Bergerac, entendirent une magistrale conférence de M. Gouhier, professeur à la Sorbonne, suivie d'un pèlerinage au cimetière de St-Sauveur, sur le tombeau du philosophe. Une visite à Grateloup permit enfin de voir la bibliothèque, des manuscrits et les souvenirs du sous-préfet, député et conseiller d'Etat qui malgré ses occupations multiples, se classe comme le plus grand psychologue spiritualiste de son siècle.

C'est encore Elie Rabier, né à Bergerac, le 6 septembre 1846, professeur de philosophie, auteur d'un Traité classique de Philosophie, Psychologie et Logique, qui mourut à Paris directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique.

N'oublions pas Bordas-Demoulin né à la Bertinie, commune de Montagnac-la-Crempse en 1798, mort à Paris en 1859, un grand philosophe méconnu qui publie en 1843 *Le Cartésianisme ou la véritable rénovation des sciences*, suivi de la théorie de la substance et de celle de l'infini.

A Saint-Capraise-de-Lalinde, naissait, le 19 octobre 1852, George-L. Fonsegrive, comme Gourd, fils d'instituteur. Ayant débuté comme instituteur adjoint à Mussidan, il termina sa carrière comme professeur agrégé de philosophie au lycée Buffon à Paris. Son premier ouvrage, *Essai sur le Libre Arbitre* (1887), fut suivi d'une très importante production philosophique et de controverse. Il mourut à Paris le 18 février et repose au cimetière de Lamonzie-Montastruc.

Au Bugue, presqu'au confluent de Vézère et Dordogne, nous trouvons Rey-Régis, médecin (1728-1808), qui publia à Londres en 1789 deux volumes d'*Histoire naturelle et raisonnée de l'âme*. M. le professeur Barrière nous a révélé ce philosophe Périgourdin dans sa *Vie intellectuelle en Périgord*.

A La Roque-Gageac naquit en 1843 Gabriel Tarde, qui devint juge à Sarlat, puis professeur à l'Ecole des Sciences politiques, le philosophe des *Lois de l'Imitation* et de nombreux autres ouvrages.

Enfin en face de Calviac, ne rencontre-t-on pas le doux Fénelon, dont le *Traité de l'Education des Filles* est le pendant de l'Essai sur l'Education des enfants de Montaigne, et dont toute l'œuvre se rattache à une philosophie et à une sociologie dignes d'admiration ?

C'est ainsi une pléïade de neuf philosophes, dont quatre au moins comptent parmi les plus éminents de la pensée française, que, sur une distance de moins de cent kilomètres, et sans sortir du même département, a enfanté la belle vallée de la Dordogne. Cette fertilité philosophique ne valait-elle pas d'être notée ?

M. Secondat confirme ce qui a été dit précédemment du souterrain découvert à Ligueux ; des souterrains bâtis à gros blocs reliaient le château de Rochemorin et le hameau des Pautis à l'abbaye de femmes. Un article de journal contenant les assertions les plus fantaisiste sur le château de Laxion suggère à notre collègue de justes critiques sur la façon dont on écrit l'histoire à l'usage des touristes. M. Secondat exprime enfin sa surprise de ce que les fragments de pierre tumulaire retrouvés au cours des fouilles de l'église de la Cité, aient été remaçonnés dans le dallage, sous la chaire : dans cette position, ce monument deviendra difficile à photographier, et l'inscription qu'il porte indéchiffrable.

M. Lavergne qui l'avait examinée, croit avoir pu lire les mots : *DE POMPADORIO*, sans affirmer qu'il s'agisse de l'évêque Geoffroy I de Pompadour.

M. Jean Secret, qui vient de faire un voyage en Espagne, et qui a suivi une partie du fameux « chemin » de Saint-Jacques de Compostelle, a relevé sur les églises de la Navarre nombre d'exemples de l'infuence des écoles romanes du Sud-Ouest de la France : il illustre cette constatation de fort belles photographies. Ces influences et ces analogies se manifestent aussi sur des édifices écartés de la route de la route de pèlerinage, comme à Soria (près de l'antique Numance).

Notre secrétaire adjoint a photographié, à l'hospice de

Bourdeilles, la remarquable Pietà qui y est conservée : cette œuvre mériterait d'être mieux mise en valeur.

M. Berthelot présente un curieux objet de fonte, conservé actuellement à l'Ecole Normale d'Instituteurs ; il lui a été donné par l'ancien directeur d'école de Marsaneix, M. Lonzy, auteur de la trouvaille. Il semble qu'on ait affaire au moulage d'une moitié de noix de coco (dans le sens de la hauteur), ornée en bordure de scènes de chasse traitées en méplat avec un certain brio dans le style de la fin du XVIIIe siècle; elles mettent en action des sauvages à peu près nus. Il n'y a aucune trace de charnière permettant de croire à l'existence d'une deuxième valve.

Admissions. — Le Dr Bourland, rue Victor-Hugo, 29, Périgueux; présenté par MM. J. Secret et Ribes;

M. Odet Delbancut, étudiant en médecine, rue Hoche, 14, Agen; présenté par MM. Palus et Lamongie;

Mlle Lambert, rue René-Lestin, 5, Périgueux; présentée par MM. André et Raoul Faure;

M. Edmond Leclerc, docteur en pharmacie, et Mme, rue d'Arras, 1, Béthune (Pas-de-Calais); présentés par MM. Corneille et Granger;

M. Pelpel, sous-directeur de la Cie Fse de Réassurances Générales, rue du Four, 39, Paris (VIe); présenté par MM. Laforêt et Edmond Blanc.

Le Secrétaire Général, G. Lavergne.

Le Président, Dr Ch. Lafon

Séance du jeudi 9 novembre 1950

Présidence de M. le Dr LAFON, président

Présents : Mmes Darpeix, Dupuy, Médus ; MM. Berthelot, Billès, Borias, Celerier, Champarnaud, Corneille, Dandurand, Granger, Lavaysse, Lavergne, Léchelle, Maury, Merly, Pivaudran, Secret, Vaudou et Villepontoux.

Excusés : MM Becquart, Jouanel et Secondat.

Nécrologie. — M. Franck Delage, brillant universitaire qui s'est adonné avec un rare bonheur à tous travaux d'érudition. Quoique devenu Limousin de fait, il était Périgourdin d'origine et il a marqué son attachement à sa petite patrie en consacrant à la préhistoire et aux antiquités gallo-romaines des études dont le *Bulletin* a eu la primeur ; le docte chanoine Arthur Jarry, aumônier du Lycée de garçons de Périgueux, chargé de la desserte de Chancelade, grand amateur de bouquins et de vieilleries, qui tournait fort bien les vers latins et s'est fait l'historien de nos évêques et de son cher lycée; le médecin général en retraite Grenier de Cardenal, qui faisait partie du Comité de rédaction du *Périgourdin de Bordeaux*.

L'assemblée s'unit aux regrets très vifs que la mort de ces trois membres distingués fait exprimer à M. le Président.

Remerciements. — M. et Mme Leclerq.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Simon (abbé A.) *Couze et Saint-Front;* Bergerac, Imp. Gén. du Sud-Ouest, 1950; in-8° de 150 p., ill.; offert par l'auteur;

Blanc (Edm.) et Delhomme (L.), *La vie émouvante et noble de Gay-Lussac.* (Ed. du Comité Gay-Lussac); Limoges, Impr. Nouvelle, (1950) ; in-8° de 278 p., 4 pl. h.-t. ; don de Mme Françoise Colin, née Gay-Lussac;

deux photographies, le portail Renaissance de l'église de Sorges et la statue de Saint Front, ornant une des chapelles latérales de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac; offertes par l'auteur, Mlle Desbarats, qui observe que comme toutes celles de cette époque, la statuette est en bois, recouvert d'une pellicule de plâtre, qui sert de support à la dorure. Le ton naturel n'a été laissé qu'au visage et aux mains de Saint Front et qu'au dragon terrassé par la crosse de l'évêque ;

deux pages extraites de la revue *Camping-Plein Air* 1950,

où figure, accompagné de photos et de tracés d'excursions dans nos vallées, l'article de M. B. Pierret, « Le Périgord connu... et l'autre »; hommage de l'auteur.

M. le Président, après avoir remercié les trois donateurs, donne à la Société, pour ses archives, 71 assignats, depuis 25 sols jusqu'à 2.000 livres; des cartes d'électeur et diverses pièces imprimées intéressant Périgueux ou le département, de 1785 à 1857 : quinze en tout.

La Société a acheté d'occasion les *Pages choisies* (1884-1905) de Léon Bloy, 7e éd.; Paris, Mercure de France, 1931; in-8° de 470 p.

Revue des périodiques. — Dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. XLVII, juin-août 1950, M. D. Peyrony étudie « La sculpture rupestre préhistorique dans la province préhistorique des Eyzies » (avec bibliographie); MM. F. Bordes et M. Bourgon amorcent un travail sur le gisement de Pech-de-l'Azé-Nord, près de Sarlat, un des premiers fouillés en France (1816), par Jouannet.

La *Revue du Libournais* donne le compte-rendu de la visite que la Société Historique et Archéologique de Libourne a faite, le 4 juin dernier, à Périgueux, où elle fut accueillie par M. le Dr Lafon et MM. Lavergne et Granger, pilotée par notre secrétaire général et M. Jean Secret; à Chancelade, à Saint-Astier et au château de Neuvic. Agréable, bien qu'un peu chaude, et fort instructive journée !

La « Chronique des Archives départementales », signée de notre distingué collègue M. Guy Duboscq, et insérée au *Bulletin philologique et historique* (*jusqu'à* 1715) du Comité des Travaux Historiques, années 1946 et 1947, qui vient de paraître, mentionne qu'en 1947, M. le Comte de Saint-Saud a donné aux archives départementales de la Gironde l'ensemble des collections de documents : originaux, copies ,dessins, photographies, plans, fichiers qui notre savant vice-président a constituées durant sa longue existence, ainsi que sa précieuse bibliothèque héraldique. Il ne

faut pas oublier pourtant que le donateur a enrichi grandement les dossiers de familles conservés aux archives de la Dordogne.

Correspondance. — M. le Président donne connaissance d'une communication de M. le Maire de Périgueux invitant notre Compagnie à adhérer au nouveau Comité des Fêtes et Sports de Périgueux.

L'assemblée n'estime pas qu'il y ait à donner suite à cette proposition.

La Fédération Historique du Sud-Ouest informe la Société de la toute récente création de l'Union Internationale d'Etudes Pyrénéennes, qui s'attachera à rendre plus fructueuse et plus étroite la coopération intellectuelle entre la France et l'Espagne.

Le Spéléo-Club de Périgueux nous adresse le procès-verbal de son assemblée générale du 4 octobre dernier, aux termes duquel M. Pierret, éloigné pour un temps du chef-lieu, cède la présidence à M. François; M. Bardy est l'un des vice-présidents. Cette notification s'accompagnait de la liste des dix plus grandes cavernes de la Dordogne, à la date ci-dessus. La grotte de Miremont vient en tête, avec 7.000 mètres de développement. Suivent la rivière souterraine de Font-Anguillère, 2.800 m. ; le Trou du Vent, 1.900 m.; la rivière souterraine de La Reille, id.; le système de Deyme, 800 m.; le ruisseau souterrain de Gaulezat, 800 m.; celui de Beaussac, 470 m.; le Trou de la Miette, 460 m.; les grottes des Combarelles, 430 m., et Michel-Fourcaud, 330 m. Le gouffre le plus profond est l'Eydze des Combes de Pau (ou des Montées, ou de Lentignac), 45 m.

M. le Secrétaire du Syndicat d'Initiative de Domme voudrait connaître le sens exact du mot « coupe », rencontré dans des documents du pays.

Il est probable qu'il s'agisse là d'une mesure de capacité, employée en Quercy plutôt qu'en Périgord, dit M. Lavergne.

Communications. — Mlle Veyssier a fait passer à M. Cor-

neille un amusant faire-part manuscrit « de la perte que viennent d'éprouver la Sainte Cause, le Trône et l'Autel, l'Orléanisme et l'Empire, en la candidature de MM. Thirion-Montauban, de Lapanouse, de Fourtou, de Bosredon, Taillefer, Lagrange, de Maillard-Lafaye, de Lestrade » aux élections législatives; et aussi une lettre, écrite de Montignac, le 7 mai 1888, après l'échec des conservateurs aux élections municipales; elle exprime bien de la rancœur et dénonce naturellement les pratiques scandaleuses de l'adversaire.

M. Lavergne, à l'occasion d'une instance judiciaire en nullité de reconnaissance mensongère, qui se plaide à Paris, devant la première Chambre du Tribunal civil, fournit quelques détails sur la personne du sixième et dernier duc de Talleyrand-Périgord, Paul-Marie-Louis-Archambeaud-Boson, née en 1867. La partie adverse, qui représente la branche cadette de l'illustre Maison, est soutenue par le marquis Hélie de Talleyrand.

M. Corneille pose une question sur le conventionnel régicide Bouquier; il pourra se reporter aux livres du Dr Galy, de Gabriel Lafon, et surtout d'Eug. Defrance.

Notre collègue a trouvé dans une relation de voyage au Maroc, par M. Jean Orieux, que les paysans Marocains placent de grosses pierres à la fourche des arbres fruitiers. L'auteur dit avoir constaté la même pratique en Périgord, où il a passé son enfance, sans comprendre la raison. On souhaiterait, là-dessus, plus de précisions.

Notre trésorier a noté, dans *La Croix* des 1er et 2 octobre, un article de M. Joseph Pichard sur le chemin de Croix de l'église de Carsac-de-Carlux. Notre collègue, M. l'abbé Deltreil, a eu l'heureuse idée, pour compléter la décoration de sa charmante église, de s'adresser à l'artiste bien connu, Léon Zacq. Celui-ci a réalisé l'œuvre la plus originale en interprétant dans toute sa pureté et sa simplicité, le dessin de la Croix elle-même : d'où quatorze symboles ou sta-

tions, élucidés par les magnifiques versets du poète Paul Claudel.

M. Jean Secret ajoute des compléments sur la technique de l'œuvre en terre cuite de Zacq.

Notre secrétaire adjoint a pu prendre connaissance dans les archives du Dr Paulhiac, notre distingué collègue de Daglan, d'un registre des Pénitents de Sarlat, tenu de 1624 à 1722. Ce document mentionne parmi les adhérents de la confrérie, sept membres de la famille de Salignac :

Louis, évêque de Sarlat, mort le 22 mai 1639; — François, abbé de Fénelon, admis en 1644, mort en 1679; — Léon, baron de Manot, admis en 1645, mort en 1649; — François-Martial, admis en 1659, mort vers 1710; — François, abbé de Fénelon, doyen de Carennac, admis en 1659; — Pons, admis en 1659, mort en 1663. Il faut y joindre Jean de Beaulieu, seigneur de la Filolie, beau-frère de Fénelon, par son mariage, en 1665, avec Angèle-Hippolyte de Salignac ; admis en 1671, mort en 1692.

La généalogie des Fénelon sera utilement servie par ces renseignements inédits. Au passage, M. Jean Secret rectifie une note parue au tome LXIII (1936) du *Bulletin*, p. 167, qui confond l'auteur du *Télémaque* avec son oncle, François, évêque de Sarlat, de 1659 à 1688, et précédemment prieur-doyen de Carennac, qui entra, *ut suprâ*, dans la Confrérie lors de son accession à l'épiscopat. Rien ne permet du reste de dire que le futur archevêque de Cambrai ait jamais appartenu aux Pénitents de Sarlat.

M. le Président montre à l'assemblée le nouveau diplôme de la Société. Il a été dessiné par Maurice Albe et tiré en deux tons dans l'atelier de Pierre Fanlac. La composition évoque très heureusement les richesses archéologiques du Périgord.

M. le Président invite instamment les membres de la Société à assister à l'assemblée générale qui, conformément aux nouveaux statuts, se tiendra le jeudi 4 janvier 1951.

Admissions. — M. Jean Bardon, directeur des Chemins de fer départementaux de la Dordogne, rue de la République, Périgueux; présenté par MM. Granger et Corneille ;

Le Comte François de Chasteigner, L.H., C.H., Croix coloniale (Fezzan, Tripolitaine), capitaine de cavalerie, château de Borie-Petit par Champcevinel ;

Mlle de Chasteigner, infirmière diplômée de la Croix-Rouge, médaille de bronze, même adresse; présentés par le Comte de Mirandol et le Colonel de Saint-Sernin;

Mme Henry Kapferer, rue Anna-Jacquin, 40, Boulogne-sur-Seine et Puy-Ol-Faure, Cubjac (Dordogne), présentée par MM. Latour et Géraud Lavergne ;

Mme Montagne, directrice de l'école maternelle de la Cité, Périgueux; présentée par MM. Vaudou et Montagne ;

Mlle Colette Vion, professeur d'anglais, rue Saint-Simon, 32, Amiens (Somme); présentée par MM. l'abbé Jardel et M. Vidal.

Le Secrétaire général, G. Lavergne.

Le Président, Dr Ch. Lafon.

Séance du jeudi 7 décembre 1950.

Présidence du Dr LAFON, président.

Présents : Mmes Berton, Guille, Médus, Montagne, Plazanet; Mlle de Beaucé; MM. Bardy, Becquart, Berthelot, Bonis, Borias, Corneille, Granger, Jouanel, Lavaysse, Lavergne, Lescure, le Dr Malevilte, Maury, Perche, Pivaudran, Plazanet, Secondat, Secret et Villepontoux.

Excusée : Mme Darpeix.

Nécrologie. — M. René Moinot, secrétaire de l'Inspection académique de la Dordogne; M. Maurice Challe, châtelain de Neuvic. L'Assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. Merly, chevalier de la Légion d'honneur.

Remerciements. — Le Comte François de Chasteigner et Mlle de Chasteigner, Mme Henry Kapferer.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Généalogie de la famille Forien depuis l'an* 1345 (2e fascicule); Auxerre, Impr. Moderne, 1950, in-8°, 22 p.; offert par l'auteur, M. J.-G. Forien de Rochesnard;

Circulaire électorale du Cte de Constantin, candidat Bonapartiste dans la première circonscription de Bergerac (1877), ornée des portraits en chromo, dans un cadre de rubans tricolores, du Ml de Mac-Mahon et du candidat; avec trois bulletins de vote; don de M. le Dr Lafon;

Registre des essais et analyses faits au Laboratoire de Périgueux commencé le 23 juin 1836, terminé en 1870; 36 feuillets de papier, format 343 × 216, avec une page de table; don de M. H. Corneille, qui marque l'intérêt de ce registre pour les minéralogistes;

L'affiche en couleurs du Ier Circuit de vitesse Autos et Motos de Périgueux; don de M. Lavaysse.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Revue des périodiques. — Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, septembre-octobre 1950, à propos du vœu relatif au Musée des Eyzies, que cette Société a émis le 27 juillet dernier, M. Bourgon écrit qu'il n'est actuellement question que de réorganiser les salles d'exposition. Le Secrétaire général ajoute que les plans officiels ne comportent que des travaux intérieurs dans les bâtiments actuels et que le site des Eyzies n'a rien à craindre. Le Bureau ne partage pas cette apaisante certitude.

« Les Manuscrits limousins » font l'objet d'un essai de M. L. Sauvel, dans le *Bulletin monumental*, t. CVIII (1950), p. 111.

Le *Cahier de liaison* de l'Association amicale des anciens élèves du Collège Henri-IV de Bergerac, 41e année (1950),

contient deux biographies périgourdines : celle du tragédien Pierre Lafon, par M. Robert Coq, et celle du philosophe Bordas-Demoulin, par M. A. Jouanel.

M. Luxembourg étudie « la vente des biens nationaux de première origine en Lot-et-Garonne » (*Revue de l'Agenais*, 3-4e trim. 1950).

M. le Président signale également le *Bulletin de la Société de Mythologie française*, qui peut être utile aux traditionnistes.

Communications. — M. le Secrétaire général présente une note de Mme Gardeau sur la ressemblance existant entre la cuve baptismale de Minzac et un chapiteau de l'église de Soulac (Gironde), récemment étudié dans les *Annales du Midi* (1948, p. 137), par M. Rey,

l'étude de M. Jean Lassaigne sur « La Révolution à Saint-Vincent-sur-l'Isle », qui s'agrémente d'une chanson satirique sur la Constitution de l'An VIII ;

un article consacré par M. R. Couvrat-Desvergnes à la question : « Le fameux roi des Malgaches (Claude Bonnet, dit Ramadah Ier, serait-il Périgourdin ? ». Rien n'est moins sûr aux yeux de notre collègue, qui rappelle à l'occasion l'existence à Bergerac, au XVIIIe siècle, de la faïencerie Bonnet.

A propos d'événements récents, M. Lavergne signale la présence à Périgueux, le jour de la Sainte-Enfance 1858, de Mgr Perny, vicaire apostolique de Koueï-Tchéou; il portait le costume de mandarin et était accompagné d'un jeune Chinois catholique qui fut l'objet de la curiosité des fidèles.

M. le Président possède la seconde édition de la Relation du siège de Sarlat par Turenne en 1587 (à Bordeaux, chez Matthieu Chappuis, 1688). Ce petit in-douze de 102 pages a appartenu au chanoine augustin Leydet, qui l'annota, et à d'autres bibliophiles de Périgueux. Dans le texte, suivi par Jean Tarde dans ses *Chroniques*, et plusieurs fois réédité, figurent plusieurs membres de la famille de Salignac. Le

Dr Lafon s'est attaché à les identifier, écartant ainsi des confusions de personnes auxquelles aucun érudit n'avait pris garde. Il établit en outre que la Relation est dûe à François de Gérard, lieutenant général au siège de Sarlat et parent des Salignac.

M. A. Jouanel dit comment le Vicomte de Turenne, quelques jours avant le siège de Sarlat, prit Sourzac et en vendit les cloches à la ville de Bergerac; mais en 1588, la jurade fut obligée de les faire descendre et transporter à Bergerac, suivant une pièce de comptes retrouvée par notre Vice-Président.

M. le Président et M. Secondat parlent des procédés dont usa Turenne pour se procurer armes et munitions; c'est ainsi qu'il avait engagé à des marchands de Bergerac les blés emmagasinés à Sarlat, qu'il ne prit point.

M. Corneille relève dans le généalogie Forien (v. *suprà*) quelques membres fixés dans le Nontronnais. Il a su, par M. Pargade que l'œuvre du peintre J.-E. Lafon était connue et goûtée en Suisse. Il revient aussi sur les routes de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle à travers la France : l'itinéraire suivi par les pèlerins au départ de Périgueux n'est pas précisé dans l'article de *La Croix* (du 13 novembre) auquel notre Trésorier se réfère.

M. Jean Secret a remis une note relative au riche mobilier du château de la Roque, à Meyrals. Elle insiste sur les fresques remarquables qui décorent la chapelle (4m20 × 3m75) de la grande tour de l'Est. Sur la voûte en berceau brisé figure Dieu le Père entre les Evangélistes; les murs montrent l'Annonciation (l'Ange a disparu), des scènes de la Passion, une Crucifixion et une magnifique Descente de Croix. A part quelques repeints (XVIIe s. ?), l'ensemble est plus intéressant et en meilleur état de conservation que les peintures de la chapelle de Beynac. Le classement de cet ensemble va être demandé.

Le grand salon s'orne de cinq grands portraits royaux, qui pour être des copies, n'en sont pas moins intéressants,

— d'un portrait en pied de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, — et d'un remarquable Saint-Sébastien, longtemps attribué au Guide (*Bull.*, t. XII, p. 387), mais qui serait plutôt de quelque élève de Gentileschi ou de Maffei, — enfin d'un pastel d'une extrême virtuosité, réplique ou copie du portrait de Claude Dupouch, par Maurice Quentin de Latour (n° 17 du Musée de Latour, à Saint-Quentin, pl. VII du *Catalogue* de ce musée, éd. de 1932). — Il y a encore au salon la bannière donnée par Louis XIV à la famille de Beaumont (v. *Bull.*, t. XIII, p. 355).

Admissions. — Mme Pierre Fanlac, rue du Professeur-Peyrot, Périgueux; présentée par MM. Coussirou et Pierre Fanlac;

Mlle M.-L. H. Ramadour, professeur au Collège de jeunes filles, place du Mûrier, 6, Angoulême; présentée par Mme I. Dujarric-Descombes et M. Corneille;

M. Robert Kellerson, Plazac; présenté par MM. J. Secret et G. Lavergne;

M. Maurice Dubreuilh, notaire à Lanquais; présenté par MM. Robert Coq et A. Jouanel.

Le Secrétaire général, G. Lavergne.

Le Président, Dr Ch. Lafon.

LE GISEMENT ET LES INDUSTRIES PALEOLITHIQUES DU MOULIN BLANC DE FAURILLES (1)

Situation. — Le hameau du Moulin Blanc est situé à environ à 600 m. au S.-W du bourg de Faurilles, canton de Beaumont-du-Périgord. Les bâtiments, aujourd'hui en ruines, sont au bord de la Bournègue, affluent de la rive droite du Dropt. Le gisement s'étend dans les berges du ruisseau, en amont et en aval du moulin, sur une distance d'environ 300 m.

La *Bournègue* naît près de Nojals, à la côte 200. Son cours s'abaisse rapidement, pendant 8 ou 9 km., jusqu'au Moulin Blanc où il arrive à la côte 90. A cet endroit, la vallée s'élargit, la pente s'adoucit, et après un trajet de 6 à 7 km., le ruisseau se jette dans le Dropt à la côte 68.

En amont du moulin, la Bournègue a entaillé son lit actuel, parfois jusqu'au rocher, dans les dépôts de pentes remplissant le fond du vallon. Ces dépôts sont formés de gravats calcaires plus ou moins anguleux, mêlés de blocs et de fragments, naturellement éclatés, de calcédoine, de meulière et de silex (2). La rivière les a arrondis en graviers, par places, dans leur partie supérieure. Des limons de ruissellements les recouvrent. Ces gravats, visiblement

(1) Canton d'Issigeac (Dordogne). Ce gisement a été prospecté avant nous par MM. R. Roques et G. de Calbiac, instituteurs. C'est ce dernier qui, en 1929, nous le fit connaître et nous lui exprimons ici nos remerciements. Nous y avons fait des recherches à maintes reprises. En 1936, nous avons publié dans le *Bulletin de la S.P.F.*, sous le patronage de notre vénéré maître, le Professeur H. Breuil, une note à ce sujet. Depuis, de nouvelles trouvailles et de nouvelles observations ont modifié notre point de vue et justifient cette nouvelle publication.

(2) Calcédoine et meulière proviendraient des calcaires oligocènes, très maltraités par l'érosion. Le silex, plus rare, serait originaire des sables du Périgord existant encore au-dessus de Nojals.

« cryoturbés » (1) c'est-à-dire portant les traces d'actions répétées de froids particulièrement énergiques, se transforment en aval en une nappe de graviers qui s'étale dans le fond de la vallée élargie, sous une épaisseur croissante de limons de ruissellements et d'inondations. En aval également, on voit naître et se développer, sur la rive droite, une terrasse ancienne, (inexistante en amont) qui paraît se raccorder, à Malacoste, avec la basse terrasse du Dropt.

Coupe. — Une coupe intéressante qui résume bien la stratigraphie du gisement a été relevée par nous, dans la berge, un peu en amont du moulin. Nous avons observé, à partir du roc de base :

1° Une marne blanche, onctueuse, produit de décomposition des calcaires locaux (niveau *a*), épaisseur : environ 50 cm.

2° Un lit de blocs de meulière et calcédoine à la base du dépôt de pentes; env. 20 cm.

3° Des gravats soliflués (niv. *b*) passant au sommet *a* des graviers roulés avec lits de sable ou d'argile (niv. *c*) : 1 m. à 1 m. 20.

4° Des limons argileux à mouchetures jaunes, avec pierrailles et éboulis : environ 1 m.

5° Le sol végétal : 20 cm. environ.

Quelques silex taillés ont été recueillis dans la marne *a*, sous la blocaille. Mais la majeure partie de l'industrie provient du niveau *b*. Les graviers *c* ont également donné un coup de poing cordiforme, quelques lames ou éclats moustéro-levalloisiens, des silex de type paléolithique supérieur (pièces aberrantes), les valves d'unios et des coquilles de mollusques terrestres : *Cepœa nemoralis*, *Eulota fructicum Müll. Helicella ericetorum Müll.*

De la présence de la marne à la base des gravats cryo-

(1) On emploie aussi, dans ce cas, le mot « soliflué »; mais ce dernier terme a l'inconvénient de désigner trop spécialement les glissements de terrains. Le mot cryoturbation (ou cryergie) exprime d'une façon générale, toutes les actions du froid dans le sol, glissements et autres.

turbés et descendus par solifluction au fond de la vallée, on peut déduire que le creusement de cette vallée était accompli, en cet endroit, avant la période froide, vraisemblablement la dernière, à qui l'on doit la formation de ces gravats.

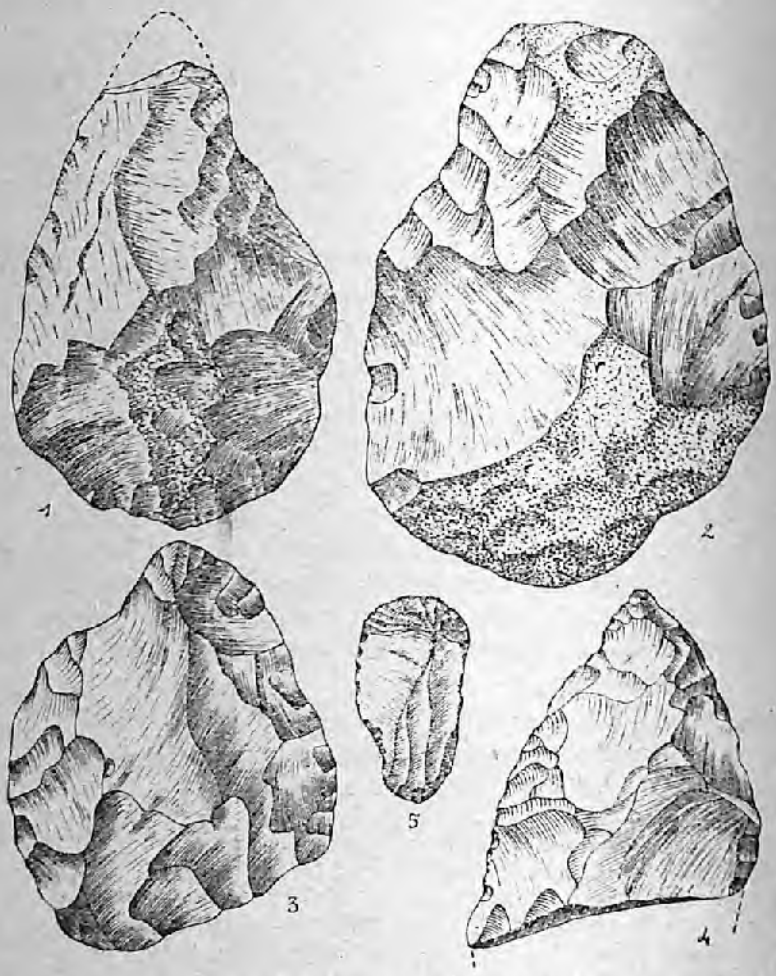

Types industriels du Moulin Blanc

Industrie de la marne de base (niveau *a*). — Peu d'objets ont été trouvés jusqu'à ce jour dans ce niveau : quatre coups de poing (ou bifaces) grossiers, une lame, deux éclats à petits plans de frappe lisses du type acheuléen de V. Commont, un éclat épais, retouché et utilisé sur un tranchant. Ces objets sont lustrés et de toucher savonneux. Ils portent parfois des incrustations de marne. Les coups de poing (fig. 2 et 3) ont les arêtes et tranchants assez bien conservés. Ils dateraient, comme la marne, de la fin du dernier interglaciaire, précédent peut-être de peu la dernière période froide. Ils pourraient être attribués à l'Acheuléen supérieur; leur aspect fruste s'expliquerait par la médiocre qualité de la matière employée : la meulière et surtout la calcédoine se prêtant mal à la taille. Le n° 1, avec ses bords concassés, sa pointe brisée anciennement, sa patine rougeâtre d'alluvions, paraît avoir subi bien des vicissitudes et semble avoir appartenu, avant son inclusion dans la marne, à quelque ancienne nappe détruite de graviers.

Industrie des gravats et graviers (niv. *b* et *c*). (1) — C'est le niveau archéologique principal. Le tri des objets par degré d'usure, si utile parfois, ne nous a pas ici semblé praticable. Si l'on excepte les pièces aberrantes provenant du haut des graviers et, peut être, quelques éclats de facture archaïque (mais il y en a de semblables dans des faciès évolués), l'industrie paraît suffisamment homogène.

Coups de poing (ou bifaces) : Le pourcentage, ou indice

---

(1) La planche de dessin ne représente que des objets provenant de la marne *a* ou des pièces aberrantes originaires des graviers *c*. Nous n'avons pas jugé utile de représenter l'industrie du niveau principal *b* qui appartient à un faciès bien connu. Réduction des figures : 1/2.

des bifaces (1) est de 6,77. Les coups de poing sont généralement bien travaillés : un triangulaire et cinq cordiformes dont un épais; deux disques.

Nuclei : Les nuclei globuleux dominent. Les nuclei discoïdes sont en proportion assez faible : 36,52 % — mais il y en a de beaux, circulaires ou pentagonaux, de technique moustérienne, à deux ou trois enlèvements opposés, ou de technique levalloisienne, à un seul enlèvement intéressant toute la face préparée.

Eclats : Ils contrastent par leur aspect fruste avec la finesse de travail des bifaces. Les outils façonnés par retouches sont extrêmement rares : cela peut s'expliquer par la médiocre qualité de la matière utilisée, mais cela peut également être une caractéristique de cette industrie qui se rapproche sur ce point de la couche F du Moustier. L'ensemble est surtout composé d'éclats utilisés. Quelques-uns sont épais, grossiers, à grands plans de frappe, lisses, obliques, du type clactonien de Breuil. Il y a un lot remarquable d'éclats levallois plats, de pointes plates sans retouches, de lames. L'indice levallois est relativement élevé : 26,36, il semble en contradiction avec l'indice de facettage qui n'est que de 37. Mais cela ne surprendra plus si l'on

(1) Les pourcentages ou indices ici utilisés ont été calculés selon une méthode fortement inspirée de celle mise au point par notre ami F. Bordes. Consulter à ce sujet « Les couches moustériennes du gisement du Moustier, typologie et techniques « de taille », dans *B.S.P.F.*, n°s 3 et 4 (mars 1948) et « Principes d'une méthode d'étude des techniques de débitages et de la typologie du Paléolithique anciens et moyen » dans *Anthropol.* 1950 (en cours de publication). Le pourcentage des nuclei discoïdes a été calculé par rapport au total des nuclei. Les pourcentages des bifaces (y compris les disques) des racloirs et des outils à dos, ont été calculés par rapport au total des outils bifaces et des éclats retouchés ou utilisés. Les pourcentages des divers débitages ont été calculés par rapport au total des éclats. L'indice levallois a été obtenu, selon la méthode Bordes, en multipliant par 100 le nombre des éclats plats, pointes plates et lames de technique levalloisienne, c'est-à-dire dont « la forme a été déterminée avant l'enlèvement, par préparation spéciale du nucléus », et en divisant ce produit par le nombre d'éclats de toutes techniques.

considère que certains éclats levallois ont un plan de frappe uni. Les lames (nous le rappelons) sont assez abondantes et de facture variée. Les vrais racloirs sont absents, contrairement au Moustérien typique où ils abondent. Les outils à dos sont présents, mais rares : 0,84 %. Ces objets, rares, dans le Moustérien typique, caractérisent plutôt le Moustérien de tradition acheuléenne, sans jamais être abondants. Signalons aussi deux scies et deux éclats quadrangulaires tronqués carrément.

Débitage : L'examen des plans de frappe fait ressortir :

— 43 % de plans de frappe lisses : trois quarts du type acheuléen contre un quart du type clactonien. Ce pourcentage, relativement fort, mais en harmonie avec la proportion de nuclei globuleux, est bien inférieur à celui constaté dans les niveaux tayaciens de la Micoque.

— 37 % de plans de frappe à facettes de préparation sur nucléus : deux tiers à grandes facettes contre un tiers à petites facettes. Les plans de frappe « en chapeau de gendarme » sont rares.

— 13 % de plans de frappe « repris », c'est-à-dire enlevés, après débitage, par des retouches à la base de la face plane. Cette « reprise » du plan de frappe, assez fréquente dans les faciès moustériens, s'observe également dans le Tayacien de la Micoque et dans certains gisements clactoniens (1).

— 7 % de plans de frappe sans caractère, ou d'éclats sans plans de frappe ou dont la base a disparu accidentellement.

(1) H. Breuil, « Les industries à éclats du Paléolithique ancien : le Clactonien » dans *Préhistoire*, tome I, fasc. 2, Paris, Leroux, 1932. Le mot « clactonien » est couramment employé avec deux significations différentes ; tantôt il désigne une technique de débitage à larges plans de frappe lisses et obliques, technique que l'on retrouve à travers tout l'âge de la pierre; tantôt il s'applique à une industrie à éclats du paléolithique ancien dont le gisement type est à Clacton-sur-Mer (Angleterre). Cette remarque vaut pour le mot « levalloisien » et pour bien d'autres termes qui désignent tour à tour une technique de taille, ou une industrie, ou une époque, (toutes choses qui ne sont pas forcément liées), voire une race humaine. Il serait souhaitable qu'un Congrès, ou une Commission de Quaternaristes, s'attache à simplifier, unifier, définir, préciser la terminologie.

Le tableau ci-dessous résume ces données et permet de

		INDICES					DEBITAGE PLANS DE FRAPPE			
		BIFACES	NUCLEI discoïdes	LEVALLOIS	RACLOIRS	OUTILS A DOS	LISSES	FACETTES	ENLEVÉS	SANS CARACTÈRES
MOULIN BLANC		6,77	36,52	26,36	0	0,84	43	37	13	7
(1) LE MOUSTIER M. de trad. acih.	F	2,13	66,66	7,10	1,66	0,13	28	43	4	12
	G	22,61	61,88	5,40	4,99	4,02	38	30	8	14
	H	0,98	38,88	5,60	2,24	10,39	35	42	8	6
M. typique	B	0	45,83	4,29	10,50	0	18	44	6	18
	J	0,61	55,55	2,90 (2)	14,31	0,34	16	60	8	7

(1) Pour le Moustier, consulter D. Peyrony, « Le Moustier, ses gisements, ses industries », *Rev. anthropol*, 1930.

(2) Les calculs ici résumés portent : pour le Moustier, sur les collections recueillies par M. D. Peyrony et conservées au musée des Eyzies; pour le Moulin Blanc, sur 154 objets recueillis à ce jour. De nouvelles recherches, en élargissant la base de ces statistiques, peuvent en modifier, plus ou moins les données. Ces chiffres doivent donc être largement interprêtés et acceptés à titre simplement indicatif.

comparer l'industrie des gravats et graviers de Moulin Blanc, aux divers faciès du Moustier.

Par ses caractères généraux et ses techniques de débitage, cette industrie rentre dans le cycle moustérien. Par le nombre de bifaces, la présence d'outils à dos, l'absence de vrais racloirs, elle s'intègre dans le groupe déjà complexe des industries de tradition acheuléenne. La grande rareté des beaux éclats retouchés la rapproche de la couche F du Moustier. L'indice levallois assez élevé suggère une influence levalloisienne. Si les vrais outils levallois paraissent assez rares dans le Moustérien de nos grottes, ils abondent en revanche dans les vieilles industries de surface du Bergeracois et du Sarladais : 6 à 40 % selon les séries, dans le paléolithique ancien du plateau de Saint-Cyprien.

Pièces aberrantes des graviers. — Quatre objets jurent dans l'ensemble : un médiocre burin oblique, deux beaux grattoirs plats en éventail, de style solutréen (fig. 5) et un fragment de grande feuille de laurier (fig. 4). Ils proviennent du haut des graviers (1) soit que l'alluvionnement, commencé au Moustérien, ait continué jusqu'au Solutréen, soit que les hommes de cette dernière industrie aient cherché dans les graviers déjà déposés, mais non encore recouverts par les limons, la matière première de leur outillage (2).

Conclusions. — La marne de base datant vraisemblablement du dernier interglaciaire, les bifaces et éclats qu'elle renfermait (excepté le n° 1) peuvent être attribués à l'Acheuléen supérieur, malgré leur aspect fruste. Le n° 1, différent

---

(1) Le grattoir représenté fig. 5 porte des traces de calcin dans les esquillures de ses bords.

(2) La trouvaille de Paléolithique supérieur mélangé au moustéro-levalloisien dans des graviers, n'est plus un fait isolé. Des observations analogues ont été faites aux Eyzies par S. Blanc, à Bergerac par Bourdier et Bourgon, au Ruth de Tursac (inédit). De Mortillet signale (*le Préhistorique*, p. 629 et 639) du Paléolithique supérieur dans les alluvions à faune froide de Sarliève, Puy-de-Dôme.

par sa technique, son usure et sa patine, est certainement plus ancien : vieil acheuléen, ou peut-être même abbevillien (?) (1)

Au début de la dernière période froide (Würmienne des auteurs), une intense dégradation du relief a provoqué la formation de dépôts de pentes qui ont glissé jusqu'à la rivière dont le débit paraît avoir beaucoup diminué à ce moment. Les hommes du Moustérien de tradition acheuléenne ont établi un atelier de taille sur ces gravats. Puis, le régime de la rivière augmentant, les gravats ont été roulés en graviers ; cet alluvionnement paraît s'être prolongé au Paléolithique supérieur, peut-être jusqu'au Solutréen. Peut-être aussi ces graviers sont-ils restés à nu, les hommes du Paléolithique supérieur y puisant la matière première de leur outillage, jusqu'à la fin de la période froide où les limons de ruissellements ou d'inondations les auraient recouverts.

S. Blanc et M. Bourgon.

---

(1) D'après son indice sectionnel : 57,96, ce biface serait Acheuléen inférieur, vers la limite des deux industries. Pour le calcul de l'indice sectionnel, voir Malvesin-Fabre, « Un indice numérique pour la discrimination des bifaces abbevilliens et acheuléens ». *Soc. Linnéenne*, Bordeaux, 1947.

1815-1830 EN DORDOGNE

SITUATION RELIGIEUSE

I

MALAISE ET OPPOSITION

Au début de la Seconde Restauration, une lourde atmosphère pèse toujours sur les consciences religieuses en Dordogne. Malgré les efforts de réconciliation de Monseigneur Dominique Lacombe (1), évêque d'Angoulême et de Périgueux, s'accentue la division du clergé en deux clans : anciens assermentés et non-jureurs, aux prises depuis le rétablissement du culte.

Les prêtres constitutionnels — réconciliés à la promulgation du Concordat et rétablis dans leurs droits canoniques — sont encore suspectés d'hérésie par beaucoup de leurs confrères et parfois en proie aux brimades de quelques paroissiens, excités par la cabale des intégristes. La confiance paternelle de leur évêque est taxée de partialité. Elle excite aussi la jalousie, quoique aucun d'eux n'ait accédé aux postes les plus éminents et qu'on ne leur ait réservé que quelques camails de chanoines honoraires et de doyens. D'autre part — tout en se conformant, au reste, à l'exemple du chef du diocèse — ils avaient été les meilleurs auxiliaires du gouvernement impérial. Rien d'étonnant que, par représailles, ils aient à pâtir des passions

(1) Dominique Lacombe né le 27 juillet 1749, à Montréjeau, diocèse de Toulouse. Fils d'un chaudronnier. Devient Doctrinaire le 17 octobre 1766, prêtre en 1777. Professe au Collège de l'Esquille à Toulouse. Principal du Collège de Guyenne en 1788, puis curé constitutionnel de l'église Saint-Paul à Bordeaux. Député de Bordeaux à la Législative le 2 septembre 1791, il démissionne le 7 avril 1792 sans avoir siégé. Elu évêque constitutionnel de la Gironde et métropolitain du Sud-Ouest, le 24 décembre 1797. Sacré à Paris par Saurine le 14 février 1798. Démissionne en août 1801. Evêque concordataire d'Angoulême le 12 avril 1802; reçoit l'investiture canonique le 15 avril 1802. Meurt à Angoulême le 7 avril 1823.

partisanes sous la réaction royaliste, accrue depuis la chute et la captivité de Napoléon (1)

Les prêtres, bénéficiaires des faveurs du nouveau régime, sont ceux qui furent, sous la Terreur, poursuivis; emprisonnés ; exilés en Espagne, Allemagne ou Angleterre ; déportés sur les pontons de la Charente. Honorés par le peuple du titre de « confesseurs de la Foi », ils sont certes les fidèles serviteurs de l'Eglise mais, par surcroît, ils adhèrent pleinement à la cause de la royauté.

---

(1) Les incidents soulevés contre le clergé seront nombreux il suffira de relater ceux de Belvès.

L'abbé Jean-Baptiste Gamot de La Balmade, né le 28 novembre 1742 à Cazals (Lot), chanoine honoraire d'Angoulême, examinateur au séminaire de Sarlat, curé de Belvès, est l'objet de la persécution du maire et d'une quinzaine de ses paroissiens. Il aurait acquis de grands biens provenant des nobles exilés. Il fut maire de Belvès encore au moment du Concordat : des pamphlets circulèrent pour empêcher alors sa nomination à la cure de Belvès par Mgr Lacombe On lui reproche aussi son passé de constitutionnel à St-Germain-de-Belvès, puis à Sarlat et à Belvès; son vote, aux Cent Jours, de « l'article additionnel à la Constitution ».

Au grand scandale de la population, le maire avec un groupe de cavaliers, lors du retour de Louis XVIII, s'est rendu, pour le chant du Te Deum, dans une autre église du canton, et, pour le service funèbre de Louis XVI, dans la chapelle de l'hospice.

Le curé expose, le 27 janvier 1816, la situation au préfet Mortureux et, la lettre étant restée sans réponse, il plaide une nouvelle fois non coupable. Il n'est pas « un séditieux et un révolutionnaire ». Il a entretenu la paix par ses discours et son exemple. Possédant une fortune personnelle, Gamot ne perçoit pas de casuel; il paye à Sarlat la pension de plusieurs enfants pauvres; il pourvoit à l'instruction de trois filles et de trois garçons gratuitement à Belvès; il a restauré son église; il a fondé une « Miséricorde » qu'il alimente de ses honoraires de messes.

L'évêque d'Angoulême envoie en sa faveur au préfet de la Dordogne, le 6 août 1816, une attestation où il écrit notamment : « ...Nous avons fait la visite pastorale de sa paroisse et de son canton. Alors nous avons vu et les prêtres ses coopérateurs et les magistrats en place lui donner toute preuve d'estime. On s'est permis d'élever contre lui quelque nuage défavorable : ceux qui ont agi à son préjudice ne méritent point qu'on s'en rapporte à leur témoignage... Il est certain que nous avons des coopérateurs dont nous sommes content; mais il n'en est aucun qui mérite plus que lui notre bienveillance, notre estime et notre amitié... »

En Sarladais, le chanoine Robert Lachaud de Loqueyssie (1) — paré d'une auréole de martyr pour son incarcération au couvent de Notre-Dame à Périgueux et à bord du « Washington », ancré devant Port-des-Barques, — surveille les anciens assermentés et maintient une opposition sourde contre Mgr Lacombe. En Bergeracois, Jean-Baptiste de Lasserre-Bournazel (2), curé de St-Jacques de Bergerac, agit de même non sans que les intéressés ne protestent contre son attitude (3). Mais à Périgueux, Pierre Peyrot (4) curé de la Cathédrale, fait audacieusement front

(1) Robert Lachaud de Loqueyssie né à Loqueyssie, paroisse de Grange-d'Ans, le 10 août 1751. Doctrinaire et professeur au Collège de Périgueux. Aumônier-secrétaire, puis vicaire général de Mgr de Ponte d'Albaret, évêque de Sarlat. Chanoine titulaire de Sarlat. Refuse le serment à la constitution civile du clergé et subit la déportation. Directeur du Pensionnat Central à Périgueux, du milieu de 1802 à octobre 1809. Se retire alors à Sarlat. Vicaire général de Mgr de Lostanges en 1821. Meurt le 23 décembre 1835.

(2) Jean-Baptiste Lasserre-Bournazel né vers 1751. Professe la philosophie au Grand Séminaire de Périgueux dit « Grande Mission », dont il est aussi l'administrateur. Est l'un des 24 membres de la *Société Littéraire de Périgueux*, fondée en 1780. Refuse le serment à la Constitution civile du clergé. Se cache pendant la Révolution, à Périgueux, près du Pont-Vieux. De là, en vertu des pouvoirs délégués par Mgr Grossoles de Flamarens, évêque de Périgueux exilé en Angleterre, dirige les prêtres réfractaires. Succède en 1809 au chanoine Lachaud de Loqueyssie, à la direction du Pensionnat Central de Périgueux. Nommé curé de Bergerac le 14 juillet 1812 est maintenu au Collège jusqu'au 18 novembre 1813. Vicaire général de Mgr de Lostanges en 1821. Meurt le 13 mai 1848.

(3) Le chanoine honoraire Durival, curé-doyen de Sigoulès, présente, le 1er octobre 1816, à l'évêque, la candidature de Lespinasse à une bourse du Séminaire de Sarlat. Il s'occupe de l'affaire car « le divin Lasserre ne se souciait du tout point de correspondre avec vous », écrit-il à l'évêque. Durival traite de « tartuffe » le curé de Bergerac et conclut : « Je sais apprécier les hommes à leur juste valeur ». Par cette même lettre Durival démissionne de la cure de Sigoulès.

(4) Pierre Peyrot né à Nadaillac le 15 février 1763. Chanoine régulier de Chancelade, y professe la philosophie. Ensuite professeur de théologie à Cahors. Exilé en Espagne jusqu'en 1800. Curé de Terrasson en 1802, de St-Front de Périgueux en 1805. Provicaire général pour le département de la Dordogne de 1807 au 1er août 1815. Meurt en 1840.

en 1815, contre Mgr Lacombe dont il a été le confident et, depuis 1807, son représentant dans le département de la Dordogne, avec le titre de provicaire général. Il oppose ses directives à celles de l'évêque.

***

L'abbé Peyrot a déclenché une violente offensive, aux Cent Jours (1), en un temps où son initiative n'était pas sans danger pour lui. Sur le terrain doctrinal, mais avec des armes empoisonnées, il a combattu l'évêque. Monseigneur Lacombe a commis alors une bévue, dans le commentaire à son clergé d'une circulaire envoyée par le Ministre des Cultes, le 24 avril 1815. Il a annoncé que, par « concession impériale », il appartenait à l'épiscopat français d'accorder des dispenses réservées au pape, tout le temps qu'il serait impossible de communiquer avec Pie VII, en fuite vers Gênes devant la cavalerie de Murat.

Peyrot s'était élevé contre cette investiture, par l'empereur, « de la plénitude des pouvoirs sacrés que le divin Réparateur de nos âmes n'a accordé qu'à une Eglise ». Le curé de St-Front avait feint de croire qu'un imposteur avait rédigé cette lettre pastorale. Il en avait envoyé hypocritement un exemplaire à l'évêque et il s'était indigné auprès de lui contre le faussaire inconnu qui — pour déconsidérer Mgr Lacombe — avait eu l'audace de perpétrer « une ineptie, une fausseté, une calomnie et une hérésie ». Bien mieux, Peyrot avait fait imprimer, les 28 mai et 2 juin 1815, des diatribes contre l'évêque.

Mgr Lacombe avait tenté de « lui dessiller les yeux » ; n'y parvenant pas, il avait recouru au préfet Didelot pour obtenir satisfaction de l'injure à son autorité épiscopale. Le préfet avait admonesté sévèrement Peyrot et l'avait menacé de « mesures de rigueur » en cas de récidive. Peyrot avait craint pour sa liberté et même — écrivit-il plus tard en exagérant — un peu pour sa vie. Les exem-

(1) Pour cette offensive, pendant les Cent Jours, voir G. Rocal : *de Brumaire à Waterloo en Périgord*, t. I, 247; t. II, 165 à 170.

plaires non distribués avaient été saisis et les planches brisées chez la veuve Faure, imprimeur.

Les prêtres du Périgord avaient approuvé la thèse doctrinale mais blâmé le procédé de Peyrot. Le curé de Saint-Front, royaliste de cœur cependant rallié au gouvernement impérial, triomphe le 12 juillet, dans l'impunité que lui vaut l'annonce, parvenue ce jour à Périgueux, de la rentrée de Louis XVIII à Paris. Il s'en prend, dans un pamphlet, au curé de Saint-Alvère. En effet, l'abbé François Lajugie (1) ancien assermenté, a tenté de rapprocher le clergé de Mgr Lacombe, qu'il supposait disposé à s'expliquer et à « remédier aux suites fâcheuses » de sa lettre pastorale. La piété, l'affabilité, le zèle et l'éloquence de ce prêtre surexcitent la combattivité de Peyrot qui dénonce, en cette démarche, « cet esprit de vertige, fatal avant-coureur ou terrible résultat de l'apostasie ». Peyrot met en demeure Mgr Lacombe de polémiquer publiquement.

Devant cette injonction, Mgr Lacombe plaide sa bonne foi auprès de ses prêtres. Il reconnaît l'inexactitude et l'insuffisance de son texte. Il s'étonne de l'injustice de tels soupçons contre sa foi, quand l'auteur d'un « si indigne outrage a bénéficié de sa bienveillance paternelle ». Il la lui retire et, ne pouvant le frapper plus durement, il le destitue le 1er août 1815 de sa fonction de provicaire général pour le département de la Dordogne. Peyrot continuera néanmoins encore, sur ses écrits publics, à afficher cette qualité, prétendant ne pas en avoir été « relevé canoniquement ». Sur l'injonction du nouveau préfet, Duhamel, il démissionne et remet à celui-ci son titre de provicaire général, le 21 octobre 1815. Mgr Lacombe lui donnera pour successeur, au début de janvier 1816, l'abbé Jean-Baptiste

---

(1) François Lajugie-Laplaine né le 6 juin 1763. Prêtre le 20 mars 1789 à Toulouse. Vicaire à Cendrieux. Constitutionnel. Curé de St-Alvère en 1802. Chanoine honoraire d'Angoulême le 12 novembre 1809. Meurt à Saint-Alvère le 12 juillet 1825.

Lagorse (1) supérieur du Séminaire de Sarlat, qui bénéficie ainsi des 500 francs d'allocation attribués à ce poste par le conseil général de la Dordogne.

*
* *

La mesure disciplinaire contre Peyrot est diversement appréciée. Le chanoine Jean Bertaud-Duchazaud (2), curé de la Tour-Blanche, s'est fait le censeur habituel de Mgr Lacombe, du fait de son emprisonnement pendant la Terreur au couvent de St-Benoît à Périgueux et de son émigration en Espagne. L'évêque — qui supportait mal ses critiques et lui avait refusé la dignité de vicaire général, réclamée pour lui par son oncle, le député Chilhaud de Larigaudie, — regrettait de l'avoir revêtu du camail de chanoine honoraire. Il avait au reste tenté de l'éloigner, en l'inscrivant d'office, en décembre 1814, sur la liste des prêtres destinés à l'île de la Réunion, affectation refusée par l'intéressé qui en gardait rancœur. Bertaud-Duchazaud écrit à l'évêque, le 13 septembre 1815, une longue lettre hautaine et même irrévérencieuse dont voici les passages essentiels :

---

(1) Jean-Baptiste Lagorse, curé de Tourtoirac, devient, en octobre 1813, supérieur du Séminaire de Sarlat. Se retire en 1817 à Tourtoirac. Est muté en 1822 à la Madeleine de Bergerac. Redevient en 1831 curé de Tourtoirac. Par erreur, les « Fiches civiles de 1817 », déposées aux Archives de l'Evêché de Périgueux, indiquent que l'abbé Gorse n'aurait été provicaire général qu'en avril 1817. Or, il est noté dans le *Bulletin de département de la Dordogne* du 25 septembre 1816, que Lagorse aurait donné, en vertu de ses pouvoirs de représentant de l'évêque, l'autorisation de prêcher en Périgord au supérieur du grand séminaire de Limoges.

(2) Jean Bertaud-Duchazaud, né en 1767, à la Tour-Planche, chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris jusqu'en 1790. Réfugié à la Tour-Blanche est incarcéré à Périgueux. Emigré après le 9 thermidor. Curé de la Tour-Blanche au rétablissement du culte. Refuse, le 13 juillet 1807, la cure de Sarlat. Chanoine honoraire de la cathédrale d'Angoulême. Interdit par Mgr Lacombe le 20 novembre 1819. Aumônier à Bordeaux. Chanoine titulaire de Périgueux en 1821. Meurt à la Tour-Blanche le 21 novembre 1843.

Monseigneur, votre lettre imprimée, en date du 1er août 1815, m'est parvenue. J'avais en connaissance, quoique non officiellement, de votre lettre pastorale du 17 mai dernier. J'avais, comme presque tous mes confrères, jugé, non pas qu'elle était apocryphe, mais qu'elle n'aurait jamais dû être mise en lumière et en circulation, parce qu'elle n'était propre ,dans un pareil temps, qu'à jeter un nouveau brandon de discorde pour les prêtres qui voulaient rester fidèles à leur Dieu et à leur roi. Vous vous excusez d'avoir fait un pareil mandement sur un ordre du ministre (.....) mais si ces ordres compromettaient la dignité de la religion, vous ne deviez pas y déférer. Nous ne voyons pas qu'aucun évêque de France ait fait de mandement ni donné aucune suite à la lettre scandaleuse et pleine d'imposture de M. Bigot de Préameneu. (.....) Il est des cas où la désobéissance aux ordres injustes de l'autorité civile est une vertu nécessaire dans un évêque (.....).

Vous attaquez fortement M. Peyrot, curé de Périgueux, qui a résisté glorieusement dans cette circonstance. Si je loue sur ce point un pasteur que je m'honore d'avoir pour confrère, je ne puis l'approuver et je le plains de s'être mêlé de votre querelle avec le clergé d'Angoulême (1). Son amitié pour vous et pour votre famille l'aveugla; il est probable qu'il ne s'attendait pas qu'on imprimât sa lettre. Je n'approuve pas non plus qu'on ait traité de fausse votre lette du 17 mai dernier : il ne pouvait guère ignorer qu'elle fût de vous : votre style et vos principes y sont trop fortement empreints. C'est donc par un ménagement humain qu'il a pris cette tournure : il a voulu, par égard pour votre dignité, adoucir sa censure et vous empêcher de faire un éclat inutile et dangereux.

Vous convenez qu'il y a deux mots (2) de trop dans votre

---

(1) Lors de la visite du duc et de la duchesse d'Angoulême, le 23 mai 1814, dans sa ville épiscopale, Mgr Lacombe s'était vu refuser l'accès auprès des princes, à la Préfecture de la Charente. Le clergé angoumoisin avait été présenté à leurs Altesses Royales et s'était gardé de consoler par une démarche l'évêque humilié. Beauregard-Labonnelie, secrétaire et neveu de Mgr Lacombe, avait publié alors une acerbe brochure, annotée par Peyrot, curé de Périgueux, pour disculper son oncle de toutes les calomnies. Des répliques imprimées furent échangées entre les deux camps. La cabale des prêtres fut en Charente soutenue par le cousin germain de l'évêque, le chanoine Laporte François, ancien curé de St-Martial d'Hautefort, ancien député du clergé de la Dordogne aux Etat Généraux de 1789. Né à Pleaux (Cantal) le 5 mars 1736. Mort à Angoulême.

(2) « Concession impériale ».

lettre ; vous ajoutez que vous avez omis une explication nécessaire sur l'autorité de l'Eglise et de notre Saint Père le Pape. A la bonne heure ! Il est pourtant malheureux qu'un évêque ait de telles distractions dans des écrits imprimés et officiellement envoyés à tous les pasteurs pour être lus, au prône de la messe paroissiale, dans la chaire de vérité. Vous ne devez donc pas être étonné, Monseigneur, si, lorsqu'on aperçoit, dans vos mandements ou lettres pastorales, quelques mots de trop ou l'omission, quoique involontaire, d'une explication nécessaire, on s'abstienne de publier de pareils écrits et il me semble qu'il appartient à vos vicaires généraux et aux pasteurs des grandes églises de donner à cet égard l'exemple de l'impulsion (.....).

D'après cela, Monseigneur, je pense que vous avez agi avec trop de précipitation en destituant de la place de provicaire général M. le curé de Périgueux et en exigeant qu'on s'adresse à vous pour toute dispense : cela occasionnera certainement beaucoup de murmures et de mécontentement, surtout à Périgueux ou au-delà, dans les parties si éloignées de la ville épiscopale (.....). Je vous exhorte donc, Monseigneur, à revenir sur votre décision et à ne pas vous aliéner ainsi tour à tour vos ecclésiastiques. Vous êtes vieux et infirme ; vous êtes entouré, je pense, de mauvais conseils qui vous ont fait faire une foule de fausses démarches.

D'après ce qui vous est arrivé à Angoulême et ce que vous insinuez sur le clergé de Périgueux, il semblerait que vous seriez en brouillerie avec tous ceux que vous vous plaisez à appeler vos coopérateurs. Vous parlez de faux frères, d'homme ennemi : souvent, malgré nous, nous faisons des fantômes pour les combattre et l'homme ennemi est au dedans de nous. Il serait temps que le scandale de ces divisions cessât : le monde croit difficilement qu'un seul ait raison contre tous et les incrédules se servent du prétexte de ces malheureuses disputes pour calomnier la religion qui en gémit.

Vous n'avez pas à vous plaindre de votre clergé du Périgord : j'ai été témoin et acteur dans la visite nombreuse qui vous fut faite le 3 mars dernier à Périgueux. Toute la ville murmurait contre l'imprudente démarche où de perfides conseils vous avaient entraîné : on prévoyait pour vous une seconde disgrâce : on ne jugea pas moins à propos de vous visiter, de vous honorer, de vous consoler (1).

---

(1) Le clergé du Périgord fit une visite de sympathie à Mgr Lacombe qui n'avait pas été admis par le duc et la duchesse d'Angoulême, lors de leur visite à Périgueux, le 3 mars 1814.

Vous avez fait et vous citez beaucoup d'actes qui prouvent que vous êtes toujours en communion avec le Saint Père et même vous avez renoncé, comme le reconnaît et l'atteste M. Peyrot, à la constitution civile du clergé. D'abord, si vous n'étiez pas entré dans la bergerie par la porte, si vous n'étiez pas en relations et en communion avec le Père commun des fidèles, nous ne vous aurions jamais reconnu pour notre évêque, nous ne serions point en communion avec vous. En second lieu, quoique vous ayez renoncé à une loi qui n'est plus loi de l'Etat, qui ne fut jamais loi de l'Eglise et qui par conséquent, ne pouvait pas s'exécuter depuis que vous êtes sur le siège d'Angoulême, jamais vous n'avez voulu condamner nettement la doctrine contenue dans cette prétendue loi, et toutes les fois, au contraire, que vous avez eu occasion de parler ou d'écrire sur quelque point relatif à cette doctrine, on vous a toujours vu pencher de son côté (.....). Il ne faut donc pas s'abuser là-dessus : renoncer n'est pas condamner ; mais, l'eussiez-vous condamnée aussi formellement que je le désirerais pour votre conscience et pour l'édification publique, il serait encore vrai de dire que, après l'avoir condamnée, vous êtes retombé plusieurs fois dans votre erreur.

Il n'est donc pas étonnant que votre provicaire général, la voyant encore consignée, cette erreur, dans votre pastorale du 17 mai dernier, ait cherché à la réfuter et fait ce qui était en lui pour éviter qu'elle circulât dans de département de la Dordogne. Si c'est un tort de sa part, nous le partageons tous ou presque tous. Le sentiment unanime a été de ne pas la faire connaître au peuple. Vous nous dites qu'il ne faut pas faire sonner le tocsin pour deux mots ; mais si ces deux mots renferment tout le venin de l'erreur, je veux dire ce principe capital de la constitution civile du clergé qui donnait tout pouvoir, même spirituel, à l'autorité civile et anéantissait tout celui de l'Eglise et son droit essentiel, pourquoi n'aurions-nous pas épargné au peuple chrétien un pareil scandale ?

La diatribe de Duchazaud est d'une violence exceptionnelle en certains passages, mais plusieurs curés — anciens assermentés — consolent le cœur ulcéré de l'évêque, notamment, le 6 septembre 1815, le chanoine Jean-Baptiste Gamot de la Balmade. « Les prêtres qui vous ont toujours été soumis n'avaient pas besoin de votre écrit pour juger favorablement de vos principes, mais les mal intentionnés eux-mêmes ont été forcés d'admettre votre humilité et de

reconnaître leur erreur. Votre fermeté, dans toutes les épreuves par où les malveillants ont voulu vous faire passer, a rehaussé votre gloire et votre mérite. Comme l'illustre Fénelon, vous en recueillerez les lauriers. Vos véritables enfants s'en réjouiront et vos ennemis en seront couverts de confusion ». Et Gamot de souligner la tristesse du clergé devant la révolte de Peyrot, « gorgé de biens, comblé d'honneurs » par l'évêque.

*
* *

Peyrot, au fait, n'a pas l'affection du clergé du Périgord. Il est autoritaire, intransigeant, âpre au gain, jaloux de ses prérogatives, « redoutable dans ses préventions ». Il a été en conflit, à Terrasson — dont il fut le curé — et à Périgueux, avec divers confrères. Il aurait même « persécuté des pasteurs vénérables parce qu'ils n'avaient pas ménagé son amour-propre ». Il lutte contre le curé de la Cité qui réclame une délimitation nouvelle de leurs deux paroisses; la municipalité de Périgueux charge, le 27 octobre 1815, les conseillers Gros de Beler et Merle d'étudier la question qui sera tranchée par ordonnance royale du 2 octobre 1816 fixant la circonscription des deux paroisses.

Peyrot sera en conflit avec ses marguillers : l'évêque — qui n'a pas obtenu le règlement de la gestion financière de son provicaire général — approuvera, devant le ministre des cultes, le 22 mai 1817, les fabriciens de St-Front qui reprocheront notamment à leur curé de cumuler les fonctions de président et de trésorier du bureau, de tourner à son profit les revenus de la fabrique, de négliger les réparations de son église et d'être responsable du déficit (1). Peyrot a cependant le tort de supprimer, plusieurs années durant, les prédications du carême, malgré le crédit de

(1) Il est nécessaire de noter, un peu à la décharge de Peyrot, que les fabriciens ont généralement fait en France opposition, de 1802 à la Séparation de 1905, au clergé et ont tenté de subordonner l'activité des curés à leur contrôle tatillon et à leurs réclamations injustifiées.

150 francs prévu au budget de la fabrique, comme s'en plaindra Mgr Lacombe à nouveau, devant le ministre des cultes, le 10 janvier 1820.

Peyrot polémique encore contre l'évêque et l'abbé Gabriel Luguet (1), devenu vicaire général d'Angoulême, le 25 août 1816, et à qui il reproche d'avoir été aumônier militaire ! Mgr Lacombe réplique, par une dénonciation du 13 septembre au préfet de la Dordogne dont le brouillon est de la main de Luguet :

Combien de fois ai-je cherché à ramener ce prêtre insubordonné : invitations pastorales, oubli de ses fautes passées, tout a été employé. Je lui ai ouvert les bras en père tendre qui l'avait tant de fois réchauffé dans son sein; je lui ai donné des avis salutaires; j'ai envoyé vers lui mon vicaire général, homme doux, insinuant, qui n'a rien négligé pour lui faire connaître ses torts, la négligence de ses devoirs, le scandale dont il se rendait coupable, le despotisme dont il usait envers son clergé, son défaut d'obéissance aux ordonnances épiscopales; je lui ai fait des menaces d'interdit. Eh bien, tout a été inutile; le cœur superbe de ce prêtre en a été irrité, il est devenu méchant, il a provoqué par ses écrits, par ses propos, ces mêmes menaces dont l'exécution aurait, à son avis, fait son triomphe. Mon cœur gémit de tant d'outrages publics et secrets.

Et un intérêt que je prends à lui, — intérêt dont je ne puis me défendre, excité sans doute par mes premières affections envers lui, par mes communications intimes avec lui, par la confiance entière que je lui avait accordée —; de plus, des considérations que je veux observer envers des personnes distinguées dont il a su avec artifice capter la bienveillance; le scandale que je veux éviter; des outrages particuliers que je ne veux pas punir, voilà M. le Préfet, les trois motifs qui ont suspendu ma sévérité jusqu'à ce jour. J'ai le regret de vous faire connaître ce pasteur avec lequel vous avez sans doute des rapports, pour vous prévenir contre ses artifices, pour le plain-

(1) Gabriel Luguet, né vers 1763 en Périgord, y est curé avant la Révolution. Réfractaire et déporté en Espagne. Curé de Trélissac en 1802. Puis aumônier de la garde du roi Joseph Bonaparte. A la rentrée des Bourbons, démobilisé comme officier à demi-solde avec un traitement de 1.000 francs. Vicaire général d'Angoulême le 25 août 1816, grâce au patronage de trois ministres : les ducs de Richelieu et de Feltre, le comte de Vaublanc.

dre avec moi, pour déplorer les difficultés que nous éprouvons de le faire rentrer dans le devoir.

Les remontrances, sollicitées en conclusion de sa lettre par l'évêque, que pourrait faire le préfet à Peyrot, resteraient sans effet, car le gouvernement ne paraît pas vouloir prêter la main à Mgr Lacombe, que son passé rend suspect.

Encore Mgr Lacombe recourra, le 20 janvier 1820, au ministre des Cultes contre l'insoumission de Peyrot, coupable d'exciter les fidèles contre l'évêque, de désunir les prêtres; il demandera l'intervention du pouvoir civil contre Peyrot « pour le ramener à la soumission et au devoir ». L'évêque mettra en garde contre la tactique de Peyrot : « Je suis sûr des efforts qu'il fait pour surprendre l'autorité sous l'apparence d'un sentiment religieux qui n'est pourtant qu'hypocrisie et perfidie ».

Peyrot est aussi discuté par d'autres laïques que les fabriciens : Jean-Pascal Picon, chef de la première division, à la Préfecture de la Dordogne (1), l'accuse, le 5 décembre 1819, dans une lettre à l'évêque, d'avoir répandu « l'anarchie qui se manifeste depuis quelque temps » et de l'avoir entretenue par son « insoumission. »

*
* *

Evidemment, si Peyrot, dont les torts sont graves, donne trop souvent raison à ceux qui lui reconnaissent un jugement faux, d'autre part, à Mgr Lacombe on peut opposer son attitude constitutionnelle en Gironde, son esprit gallican, sa condescendance asservie envers tout gouvernement. C'est le reproche constant, qu'on fait à sa mémoire — encore de nos jours — dans le clergé angoumoisin et périgourdin, d'avoir cherché un appui systématique auprès de l'autorité civile pour le règlement des affaires temporelles et spirituelles.

---

(1) J.-P. Picon avait bénéficié d'une bourse au séminaire de Sarlat pour son fils qui deviendra curé de St-Cyprien et connaîtra de si graves difficultés avec ses paroissiens, qui le chasseront pendant les désordres de 1848.

Que ce fût sous Napoléon ou sous Louis XVIII, il a fait appel aux préfets et aux ministres pour soutenir son apostolat, recommander ses candidats, approuver ses blâmes, sanctionner ses condamnations. N'avait-il pas déjà vainement demandé, le 22 mai 1817, au Ministre des Cultes, son intervention coercitive contre les prêtres frappés d'interdit pécuniers auraient peut-être aussi été en jeu, sur lesquels l'évêque n'aimait pas transiger. Il avait déjà, pour se rembourser, prié le préfet de retenir à Lagorse les 500 francs alloués par le conseil général de la Dordogne au représentant de l'évêque et il prévenait le préfet, le 27 août 1817, que Lagorse ne s'empressait pas de rembourser les fonds reçus par lui « au détriment du séminaire ». A sa place, le 1er août, il a nommé le curé de Carlux, Geouffre-Lapradelle, prêtre non-jureur qui avait continué son ministère clandestin en Sarladais pendant la Terreur! et « qui s'était attiré une si grande estime que le suprême éloge appliqué à quelqu'un était celui-ci: *Bon et saint comme Monsieur Geouffre* (1) »

Georges Rocal.

(*A suivre*).

VARIA

LE COMTE DE MATHA

Dans le tome III de l'excellente *Histoire Générale des Postes Françaises*, que publie M. Eugène Vaillé, conservateur du Musée Postal, il est à plusieurs reprises question d'un gentilhomme d'origine périgourdine, sur la vie duquel les généalogistes ne donnent que fort peu de détails (2) car il n'était qu'un cadet d'une branche, qui était alors elle-même cadette. Il s'agit de

(1) H. Brugière : *Quelques pages de l'Ancien et le Nouveau Périgord*, Périgueux, 1897, p. 114.

(2) Georges Mongrédien : Un petit neveu de Brantôme. Le comte de Matha. Documents inédits dans le *Mercure de France*, du 1er sept. 1929, p. 301-317.

Charles de Bourdeille, qui avait dû naître vers 1614, cinquième fils de Claude Ier (1), lui-même second fils d'André, vicomte de Bourdeille, sénéchal et gouverneur du Périgord, et de Jacquette de Montbron, dame d'Archiac et de Matha. Il était donc petit neveu de Brantôme.

Dans le *supplément* du *Dictionnaire* de Moréry, il est ainsi titré : Marquis de Bourdeille et d'Archiac, baron de La Tour-Blanche et de La Feuillade, comte de Matha — ou de Mastas selon l'orthographe de l'auteur, qu'a conservée notre ancien collègue le marquis de Bourdeille dans l'étude généalogique de sa famille, qu'il a publiée en 1893 —, seigneur de Brantôme, de Saint-Pardoux-la-Rivière, des maisons nobles de Périgueux, etc. Mais il faut en rabattre, car la plupart de ces titres appartenaient à la branche aînée et à l'extinction de celle-ci, en 1672, ils échurent à son neveu Claude II, fils de son frère Barthélémy. Cependant ses contemporains l'appelaient par courtoisie comte de Matha.

Charles de Bourdeille devint en 1640 capitaine au régiment des Gardes du Roi, succédant à ses trois frères aînés, Henri, François et Barthélemy qui, l'un après l'autre, avaient été tués à la tête de la même compagnie. A la Fronde, il prit le parti des Princes et ne tarda pas à être mêlé, peut-être malgré lui, à des affaires financières très embrouillées.

En 1641 il avait épousé Catherine de Nouveau, l'une des deux filles d'Arnoul de Nouveau, qui avait été surintendant des postes et maître des couriers de Paris et qui était mort en 1639, transmettant ses fonctions à son fils Hiérosme. Celui-ci acquit en outre, en 1654, la charge de Grand Trésorier du roi, ce qui le faisait commandeur du Saint-Esprit.

Lors de la Fronde parlementaire, en 1649, Hiérosme de Nouveau, qui était resté fidèle à la cour s'était retiré avec elle à Saint-Germain, fut destitué par le Parlement, décision aussi illégale que platonique. Aussitôt son beau-frère le comte de Matha, estimant que par suite des arrangements intervenus à la mort d'Arnoul de Nouveau, la charge de surintendant des postes était un bien de famille, dont sa femme était copropriétaire, demanda à être substitué à Hiérosme, ce que lui accorda aussitôt le Parlement. Il s'empressa alors de faire imprimer une circulaire, qu'il adressa à tous les maîtres de postes du royaume, pour leur enjoindre de n'obéir désormais qu'à lui

(1) Claude Ier de Bourdeille est l'auteur de la branche dite de Matha; il fut tué en 1622 au siège de Royan, étant colonel du Régiment des Gardes du Roi

seul. Cette substitution n'eut pas plus d'effet que la destitution de Hiérosme et celui-ci, la paix rétablie, continua à jouir de ses charges.

Par son attitude équivoque pendant la Fronde des Princes et surtout par ses relations d'affaires et d'amitié avec Fouquet, Hiérosme de Nouveau s'était aliéné Le Tellier et Colbert. Ceux-ci profitèrent de la réunion de la Chambre de Justice, qui avait été constitué pour juger Fouquet, pour y traduire notre surintendant, dont les abus et même les exactions en matière postale ne se comptaient plus depuis longtemps. Après qu'on eut épluché sa gestion, ainsi que celle de son père, mort cependant depuis 24 ans, la Chambre de Justice le condamna à rembourser au Trésor une somme dépassant 300.000 livres. Mais il ne put, ou voulut la payer, car il avait déjà des dettes, dont le total dépassait la valeur de ses biens, et quand il mourut, en 1665, rien n'était encore réglé.

Les créanciers, qui étaient plus de 200, nommèrent des syndics, ou directeurs comme on disait alors, pour liquider les affaires du défunt. Entr'autres opérations, ils abandonnèrent la jouissance du revenu du bureau de poste de Paris pendant huit ans et demi pour 450.000 livres au comte de Matha, dont la femme était cohéritière avec sa sœur Charlotte de Nouveau, mariée à Ch. de Prunelé, et avec sa belle-sœur, Catherine Girard, veuve de Hiérosme.

Il s'ensuivit une série de procès, que le comte de Matha eut à soutenir contre les fermiers du bureau de poste de Paris et contre certains créanciers qui ne voulaient pas accepter la cession consentie par les directeurs, cession qu'ils estimaient beaucoup trop avantageuse pour le bénéficiaire.

Ce ne fut qu'en 1672 que la succession de Hiérosme de Nouveau fut définitivement réglée. A ce moment le dernier représentant de la branche aînée des Bourdeille, François-Sicaire, venait de mourir sans postérité (1) et le comte de Matha, bien que son neveu Claude II (2) soit devenu de droit chef d'armes de leur Maison et héritier de tous les titres de la branche aînée, n'en prétendit pas moins recueillir les substitutions faites en

---

(1) François-Sicaire mourut le 28 mai 1672, et non en 1678, comme le répètent certains biographes.

(2) Claude II était le fils unique de Barthélemy, comte de Bourdeille et de Matha, lui-même quatrième fils de Claude Ier ; il était né en 1640, l'année même où son père était mort à Turin des blessures qu'il avait reçues, étant capitaine au Régiment des Gardes du Roi.

faveur des aînés de la famille. Mais le procès qu'il entreprit, fut arrêté par sa mort survenue le 14 juillet 1674. Il avait environ 60 ans.

L'année précédente, en 1673, il s'était démis du commandement de sa compagnie; sa carrière militaire ne paraît pas avoir été particulièrement brillante et on est en droit de se demander s'il fit campagne aux armées.

De son mariage, il n'avait eu qu'une fille, Louise, baptisée le 2 octobre 1642 et morte en bas âge.

Dr Ch. LAFON.

BIBLIOGRAPHIE

Jean SIGALA. Cadouin en Périgord. Illustrations photographiques de Guy Lanarès, comprenant un cliché sur la couverture et 46 clichés en pleines pages, à même le texte. Papier surglacé. 176 pages. Format 145 x 195. Editions DELMAS, Bordeaux, 1950. Prix : 450 fr. (franco : 500 fr.).

Dès l'abord, je conviens du plaisir que j'éprouve à rédiger cette chronique. Il s'agit, en effet, d'un livre d'une grande valeur historique, concernant un haut-lieu du Périgord, écrit par le meilleur de mes amis d'enfance. Ne m'en veut-on point parfois de ne pas farder mes sentiments et de les exprimer sans souci des personnes ? Si donc je parle élogieusement de *Cadouin en Périgord*, la question de camaraderie n'entrera pas en jeu.

J'ai assisté à l'élaboration de cette œuvre. Je me suis intéressé à sa présentation artistique. Mieux qu'un autre, j'ai des droits à en dire les mérites.

Au chanoine Jean Sigala, pendant l'été 1949, furent confiés le service de la paroisse de Cadouin et la garde du cloître. Quelle heureuse fortune pour les touristes qui eurent un tel cicérone ! Replet et débonnaire, s'il eût été vêtu de la tunique et de la coule en laine blanche, il eût donné l'illusion d'un vrai cistercien : cellerier du couvent chargé de recevoir les hôtes, tandis que la communauté aurait vaqué aux exercices du chœur ou aux travaux des champs.

De la vie conventuelle il parlait amoureusement et avec cette persuasion qui lui vient de sa vocation professorale. Il s'échauffait et concluait parfois par un rire malicieux; car ce philosophe, qu'on pourrait croire inabordable en ses spéculations, est le plus exubérant des gascons.

Entre les réceptions et les obligations de sa charge, le bon cellerier..., pardon ! le chanoine Sigala compulsait les documents originaux ou leurs copies authentiques, confiés aux archives locales ; relisait, dans un esprit critique très averti, tout ce qui

avait paru sur Cadouin; s'informait de la vie et de l'architecture cisterciennes. Il crut opportun de développer le canevas présenté aux visiteurs.

Ainsi est né ce livre sérieux que méritait le passé magnifique de l'abbaye et qui prendra une place de choix parmi les meilleurs travaux historiques publiés en Périgord.

Au début du XIIe siècle, pendant la floraison des ordres monastiques, le chapitre de Saint-Front fit don de sa terre de Cadouin, pour la création d'une abbaye. Le 11 juillet 1115, s'y installa le « bienheureux » Géraud de Sales, une des « grandes figures » de ce temps, dont la « postérité monastique peut se comparer à celle de saint Bernard ». Nous assistons à la construction d'une chapelle, autour de laquelle se pressent des cabanes en bois. Puis les murs du monastère et de l'église sortent de terre, grâce aux généreuses offrandes des seigneurs voisins.

A la suite de notre guide, nous visitons ces constructions, toujours debout après restaurations et aménagements. Il nous décrit « l'élégance austère » de cette église si bien harmonisée au cadre sévère Au fond de la cuvette, que ceinture la Bessède, elle paraît agenouillée comme un moine sous sa capuche noire; car, la tour du clocher, à peine amorcée au-dessus du transept, se prolonge en tronc de pyramide à quatre pans, débordé tout en haut par une pyramide qui rabat les sons. La toiture de l'église ne devait pas être couverte « de dalles de calcaire », comme le croit l'auteur, car la charpente n'a pas la forte déclivité prévue pour résister au formidable poids des pierres.

Nous apprenons la destination de chacune des salles et annexes de ce monastère, bâti en forme de H, construit au plus pour 30 religieux et quelques convers. Nous admirons les arcs et les portes du cloître roman, qui survivent à sa destruction pendant la guerre de Cent Ans. Mais au XVe siècle, les ruines sont relevées et, grâce aux libéralités de Louis XI, le cloître flamboyant surgit dont les fenestrages, les chapiteaux, les nervures, les pendentifs, les sculptures sont une des plus estimées richesses du Périgord.

Les occupations des moines nous sont détaillées. Si l'abbaye reprenait vie, nous connaîtrions, aux sonneries de la cloche, le déroulement des exercices; où passerait la procession silencieuse; où se tiendraient les réunions pour la lecture spirituelle, l'explication de la règle, la coulpe, les distractions; où, l'hiver, les mains et les corps se pencheraient sur le braséro du chauffoir avant de gagner les dortoirs glacés. Tout serait en place pour recevoir les cisterciens — sauf le mobilier dispersé aux encans —, même les locaux affectés aux écoles ou à des exploitations agricoles et à peine modifiés.

Pendant près de 700 ans, les moines ont assaini et enrichi la région de la Bessède; ils ont édifié les âmes par l'exemple de leur ascèse pénitentielle, de leurs charités. Ils ont convoqué de grandes assemblées pieuses, pour méditer sur la Passion du Christ, près de cet antique Linceuil que, de bonne foi, ils présentaient comme celui qui avait enveloppé la tête de Jésus. Le chanoine Sigala narre les origines de ce Linge, ses pérégrinations, ses ostensions célèbres qui, en toute loyauté, furent supprimées lorsque fut prouvée récemment l'inauthenticité de cette relique : les inscriptions coufiques en bordure de la broderie se rapportent, en effet, à Mahomet et aussi à un calife et un ministre de la Haute-Egypte qui la gouvernèrent de 1094 à 1121. L'histoire du pseudo-suaire s'est prolongée un siècle et demi au delà de celle de l'abbaye à laquelle il était lié ; le monastère mourut en 1791 par la dispersion des religieux et la vente des biens.

On lit avec nostalgie ce livre, si vivant malgré l'érudition des dates et le défilé de tant de personnages; on se passionne sur ces pages écrites d'un style alerte : « Cadouin reste un des lieux où a soufflé l'esprit, une terre de sainteté, un foyer de civilisation chrétienne en Périgord. »

Si le chanoine Sigala a eu le souci de publier — non pas un guide pour les touristes — mais une histoire complète du monastère, il n'en a pas moins présenté son ouvrage avec le luxe d'un album où 46 photographies splendides détaillent les beautés de l'église et du cloître. *Cadouin en Périgord* méritait cette copieuse illustration artistique, réalisée par le cinéaste Guy Lanarès.

L'édition en fut confiée à la Maison Delmas de Bordeaux, qui porte intérêt aux richesses de notre sol et qui, en l'occurence, s'est montrée digne de sa renommée. Elle livra le volume à la date fixée, malgré une grève perlée qui embouteilla ses ateliers. Dans un temps record tout fut achevé. Et cependant il ne s'est glissé qu'une seule erreur que je tiens à relever. Il faut lire, page 15, note 3, *Die ersten* au lieu *Die greten*.

Dans l'impossibilité d'immobiliser pendant deux ans, d'importants capitaux, le tirage de *Cadouin en Périgord* a été limité. En un seul trimestre, la moitié des volumes a été vendue. Que les bibliophiles et les Périgourdins attachés à notre passé glorieux ne se laissent pas surprendre et que, à temps, ils s'adressent au chanoine Sigala (Collège St-Joseph, Périgueux) qui dédicacera leurs exemplaires.

29 septembre 1950. Georges ROCAL.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXVII

Statuts et règlement intérieur de la Société (annexés à la 3e livraison) ..... I-XVI

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance mensuelle du jeudi 4 janvier 1950 5
— — 2 février 10
— — 2 mars 14
— — 13 avril 41
— — 4 mai 45
— — 6 juillet 73
— — 3 août 79
— — 7 septembre 83
— — 5 octobre 117
— — 9 novembre 123
— — 7 décembre 129

Assemblée générale du jeudi 2 juin 50

Assemblée générale de 1951 116

Assistance aux réunions 18, 55, 89

Errata 163

MEMOIRES ET DOCUMENTS

M. Bibié, L'exil en Périgord de Christophe de Beaumont.. 66

S. Blanc et M. Bourgon, Le gisement et les industries paléolithiques du Moulin-Blanc de Faurilles 134

Fr. Delage, Appel à nos collègues 19

Dr E. Dusolier, Ribérac au temps de Richelieu..... 21

P. du Sorbier, Ancien mur d'enceinte de la ville de Montignac le Comte en Périgord 98

Ecole pratique de Préhistoire des Eyzies..... 72

Mme S. Gendry, Autour d'un livre de raison 89

A. Jouanel, Le sceau d'Hélie Rudel de Bergerac 64

Dr R. L'Honneur, L'église de Monpazier..... 31

L. PEYRILLE, Lampe magdalénienne du gisement de Milhac-de-Mauzac 112

D. PEYRONY, Notes sur quelques petits gisements préhistoriques 55

G. ROCAL, 1815-1830 en Dordogne. Situation religieuse (à suivre) 143

VARIA

Dr LAFON, Le comte de Matha.

NÉCROLOGIE

M. Maxence Bibié (A. GRANGER) 115

BIBLIOGRAPHIE

H. Lacape : *Souvenirs de jeunesse* (A. GRANGER) 70

J. Lassaigne : *Figures parlementaires* (G. ROCAL) 68

A. Leroi-Gourhan : *Les fouilles préhistoriques* (G. L.) 114

J. Secret : *Le Périgord* (G. L.) 39

J. Sigala : *Cadouin-en-Périgord* (G. ROCAL) 158

ILLUSTRATIONS

Plan de *Ribérac* au temps de Richelieu 22

Eglise de *Monpazier* : Coupe longitudinale; coupe transversale; chapiteau N.-O. du transept et retombée des nervures de la troisième travée (dessins de M. H. Seguy). 34, 35

Industrie lithique de *La Truffière* 56
— de *Sous-le-Roc* 59
— du *Roc de la Tuilière* 62

Sceau d'Hélie Rudel de Bergerac 65

Plan de l'ancien mur d'enceinte de *Montignac*, dressé par M. P. Du Sorbier (planche double) 104

Vue du mur de ville de *Montignac* 104

Tour des Pénitents 106

Relevé d'un créneau par P. Du Sorbier 108

Lampe magdalénienne : coupe et plan 113

Industrie lithique du *Moulin-Blanc* de Faurilles 136

ERRATA

P. 42 l. 15, au lieu de *et un fils*, lire *et un fasil* : (Le volume a paru depuis chez Flammarion).

P. 65, la fig. du sceau d'Hélie Rudel I (revers) doit être redressée.

P. 82, l. 12, supprimer les mots entre parenthèse. Beauséjour est sur Tocane-Saint-Apre.

P. 85 l. 8, au lieu de *entre autres, ses* lire *entre autres souvenirs.*

P. 114, l. 13, au lieu de *Gourran*, lire *Gourhan.*

Le Directeur, G. Lavergne.